

# 2022 VECOUX 22

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°39



# Sommaire

Editorial .....	P03
Au Fil des Débats .....	P04
Zoom sur les Ressources Humaines .....	P08
Ecoles et Jeunesse .....	P10
Travaux Urbanisme .....	P14
Vie Economique .....	P22
Forêt .....	P26
CCAS .....	P27
CCPVM .....	P28
Associations .....	P30
Cérémonies historiques .....	P42
Evénements .....	P43
Histoire .....	P44
État civil .....	P46
Adresses utiles .....	P47

*Remerciements aux Présidents d'Associations pour leurs articles présentant leurs activités. Remerciements également aux artisans, entreprises et commerçants pour leur contribution.*

Tirage : 580 exemplaires

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Création & Impression **ATELIER** DE LA COMMUNICATION - 2021010035

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ



**ÉPICERIE "LE PICOSÉ"**  
5 rue de la Gare - VECOUX

Commandes  
& Livraisons  
**03 29 61 01 30**

Depuis 20 ans  
à votre service !

  
**Asinerie des Hautes-Vosges**  
22 impasse de la Grosse Hutte - 88200 VECOUX  
Port : 06 17 34 95 13

**L'Artisan 88**  
Electricité  
Aménagement  
Décoration  
**06 42 56 86 83**  
7 chemin du Haut de Closchamp 88200 Vecoux

**Vosges Paysages**

**POUR VOS ESPACES VERTS**

ETUDE / CONSEILS / TAILLE / TONTE  
ENTRETIEN MASSIFS / DÉBROUSSAILLAGE  
ABATTAGE / ELAGAGE / PAVAGE / DALLAGE  
CLÔTURE / VÉGÉTAUX / PLANTATIONS  
ET FOURNITURES / AMÉNAGEMENT  
EXTÉRIEUR - PISCINE

16 route de Reherrey 88200 VECOUX  
03 29 61 05 16 • 06 47 88 77 14 vosgespaysages88@gmail.com

**-50%**  
DE RÉDUCTION  
DU CRÉDIT D'IMPÔT

# Editorial

Chères Picosées, chers Picosés,

Cette 2<sup>ème</sup> édition de notre bulletin municipal a vocation à vous livrer des informations et vous accompagner dans vos démarches auprès des différents services. Nul doute évidemment que nous l'avons élaborée avec une pensée toute particulière pour notre Maire, Jean-Paul, empêché actuellement pour raisons de santé, et auquel nous souhaitons un retour en bonne forme dès que possible.

Notre conseil, mis en place l'an passé au cours de cette crise sanitaire qui n'a pas manqué de démontrer de manière brutale la fragilité de notre environnement, affiche toujours cette volonté d'apporter une dynamique nouvelle tout en assurant la continuité, de gérer notre Commune dans un état d'esprit d'engagement, de dévouement désintéressé et de recherche du « bien vivre à Vecoux » pour tous ses habitants. Même s'il reste beaucoup à faire et si tout n'est pas toujours parfait, aux côtés des équipes et avec l'appui d'une majorité d'entre vous, nous consacrons nos actions à l'amélioration des services rendus à la population, à l'entretien des espaces et des bâtiments publics, voire aux investissements. Et quand bien même, comme nous nous y sommes engagés, nous viendrons vous consulter au cours de réunions publiques avant de finaliser les études, je me permets de vous citer quelques-uns des dossiers instruits les plus importants : l'élaboration d'une carte communale en vue de faciliter les projets d'urbanisme, l'aménagement d'un terrain de jeux et de sport, la construction de logements sociaux pour seniors et familles, le soutien et l'aide au développement de l'économie commerciale et artisanale, la mise aux normes et la modernisation des installations d'éclairage public, la maintenance des réseaux d'eau. Et puis, dans un domaine où les choix des familles ne nous appartiennent pas, la difficile lutte pour le maintien d'une école de proximité. Et ce dernier point est à lui seul tout un paradoxe. Une proximité qui, en effet, est sensée tracer dans son sillage les fondements d'un rapport authentique entre la commune et ses citoyens. Et pourtant, alors qu'elle est attractive pour la réussite de tous par ses nombreux atouts (la structure, le relationnel, les compétences, les ressources) et les services sur place (la maison des Assistantes Maternelles, la garderie périscolaire, la restauration, la médiathèque), notre école maternelle ne cesse de voir ses effectifs diminuer alors que la baisse démographique n'en est pas pour autant la cause. A ce stade, nous ne pouvons donc qu'espérer une prise de conscience des parents potentiels.

Avant la fin de notre mandat, nous aurons à cœur de concrétiser tous ces projets, conciliant ainsi écologie, économie et social pour un développement durable de Vecoux. D'autres actions se profilent, nous ne manquerons pas de vous en informer dans les meilleurs délais.

Pour l'heure, la réalisation de ce bulletin est aussi l'occasion de saluer le travail de toutes les associations et instances qui s'impliquent de quelque manière que ce soit dans la vie de notre village, de remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'investissent, dans l'ombre ou la lumière, pour le plus grand bien de tous.

Vous souhaitant une agréable lecture, toute l'équipe municipale et moi-même vous adressons nos vœux les plus fraternels de santé et de bonheur pour cette année 2022.

Fabrice LECOMTE  
1<sup>er</sup> Adjoint

## C'est voté

### FOCUS SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

#### Séance du 23 décembre 2020

- Approbation des tarifs :
  - De l'abonnement compteur 2022
  - De l'eau, de l'assainissement et des branchements pour l'année 2021
- Approbation des tarifs municipaux 2021
- Approbation du pacte fiscal, financier et de solidarité de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

#### Séance du 10 février 2021

- Décision budgétaire de 24 490.00 € HT au budget forê 2021, réparti en fonctionnement de 19 080.00 € HT et en investissement de 5 410.00 € HT.
- Approbation de la proposition d'état d'assiette des coupes 2021 sur le programme de martelage de bois
- Décision budgétaire (budget primitif 2021 de la commune) prise en charge de 24 955.84 € pour la contribution communale à verser au SDIS pour l'année 2021
- Acceptation et autorisation de signature du bail commercial pour la location-gérance du commerce « Au P'tit Plus »

#### Séance du 07 avril 2021

2021 – 007

##### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 FORET.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, • Approuve le compte de gestion Forêt du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

2021 – 008

##### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 ASSAINISSEMENT.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, • Approuve le compte de gestion Assainissement du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

2021 – 009

##### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 EAU.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, • Approuve le compte de gestion Eau du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**



### 2021 – 010 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**  
• Approuve le compte de gestion Commune du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### 2021 – 011 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 FORET.

Sous la présidence de Monsieur Fabrice LECOMTE, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 Forêt qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	169 544.95 €	0.00 €
Dépenses	91 766.93 €	23 097.97 €
Résultat de l'exercice	77 778.02 €	- 23 097.97 €
Résultat antérieur reporté	63 261.23 €	33 483.68 €
Résultat cumulé	141 039.25 €	10 385.71 €

**Hors de la présence de Monsieur Jean-Paul MICLO, maire ;  
Le Conseil Municipal, par 12 voix Pour,**  
• Approuve le compte administratif 2020 Forêt.

# Au Fil des Débats

### 2021 – 012 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ASSAINISSEMENT.

Sous la présidence de Monsieur Fabrice LECOMTE, 1<sup>ère</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 Assainissement qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	33 248.17 €	9 456.00 €
Dépenses	62 487.61 €	205 105.38 €
Résultat de l'exercice	- 29 239.44 €	- 195 649.38 €
Résultat antérieur reporté	- 43 441.84 €	164 976.85 €
Résultat cumulé	- 72 681.28 €	- 30 672.53 €

**Hors de la présence de Monsieur Jean-Paul MICLO, maire ;  
Le Conseil Municipal, par 12 voix Pour,**  
• Approuve le compte administratif 2020 Assainissement.

### 2021 – 013 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 EAU.

Sous la présidence de Monsieur Fabrice LECOMTE, 1<sup>ère</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 Eau qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	60 825.77 €	35 080.77 €
Dépenses	77 266.46 €	231 477.10 €
Résultat de l'exercice	- 16 440.69 €	- 196 396.33 €
Résultat antérieur reporté	- 12 583.46 €	313 555.85 €
Résultat cumulé	- 29 294.15 €	117 159.52 €

**Hors de la présence de Monsieur Jean-Paul MICLO, maire ;  
Le Conseil Municipal, par 12 voix Pour,**  
• Approuve le compte administratif 2020 Eau.

### 2021 – 014 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE.

Sous la présidence de Monsieur Fabrice LECOMTE, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 Commune qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	692 754.11 €	111 043.21 €
Dépenses	633 003.15 €	160 902.62 €
Résultat de l'exercice	59 750.96 €	- 49 859.41 €
Résultat antérieur reporté	25 622.04 €	52 728.78 €
Résultat cumulé	85 373.00 €	2 869.37 €

**Hors de la présence de Monsieur Jean-Paul MICLO, maire ;  
Le Conseil Municipal, par 12 voix Pour,**  
• Approuve le compte administratif 2020 Commune.

# Au fil des Débats

2021 – 015

## AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2020 FORET.

Monsieur le Maire demande alors au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation du résultat d'exploitation sur l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Affecte au budget primitif 2021 Forêt à la section d'investissement :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) : 15 000.00 €.

- Et décide de reporter au budget primitif 2021 Forêt :
  - R 002 Excédent de fonctionnement : 126 039.25 € ;
  - R 001 Excédent d'investissement : 10 385.71 €

2021 – 016

## AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2020 ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire demande alors au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation du résultat d'exploitation sur l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de reporter au budget primitif 2021 Assainissement :
  - R 002 Déficit de fonctionnement : 72 681.28 € ;
  - R 001 Déficit d'investissement : 30 672.53 €

2021 – 017

## AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2020 EAU.

Monsieur le Maire demande alors au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation du résultat d'exploitation sur l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de reporter au budget primitif 2021 Eau :
  - R 002 Déficit de fonctionnement : 29 294.15 € ;
  - R 001 Excédent d'investissement : 117 159.52 €

2021 – 018

## AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2020 COMMUNE.

Monsieur le Maire demande alors au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation du résultat d'exploitation sur l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Affecte au budget primitif 2021 Commune à la section d'investissement :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) : 30 000.00 €.

- Et décide de reporter au budget primitif 2021 Commune :
  - R 002 Excédent de fonctionnement : 55 373.00 € ;
  - R 001 Excédent d'investissement : 2 869.37 €

2021 – 019

## FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

- 1 – Taxe foncière (bâti) : 42.14 % ;
- 2 – Taxe foncière (non bâti) : 34.48 %.

2021 – 020

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 FORET.

Monsieur le Maire présente les propositions du budget primitif 2021 Forêt élaborées par la commission des finances comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	310 000.00 €	57 000.00 €
Dépenses	310 000.00 €	57 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte et Vote le budget primitif 2021 Forêt.

2021 – 021

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présente les propositions du budget primitif 2021 Assainissement élaborées par la commission des finances comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	168 000.00 €	80 000.00 €
Dépenses	168 000.00 €	80 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte et Vote le budget primitif 2021 Assainissement.

2021 – 022

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 EAU.

Monsieur le Maire présente les propositions du budget primitif 2021 Eau élaborées par la commission des finances comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	143 000.00 €	235 000.00 €
Dépenses	143 000.00 €	235 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte et Vote le budget primitif 2021 Eau.

# Au Fil des Débats

2021 – 023

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE.

Monsieur le Maire présente les propositions du budget primitif 2021 Commune élaborées par la commission des finances comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	835 000.00 €	286 000.00 €
Dépenses	835 000.00 €	286 000.00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

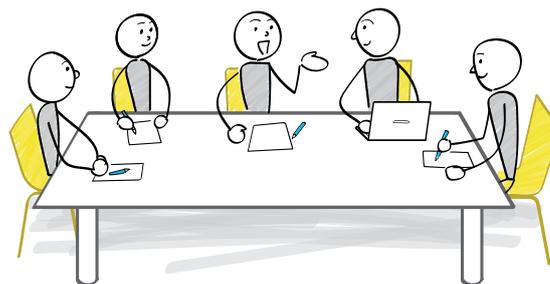
- **Adopte et Vote le budget primitif 2021 Commune.**
- Election d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- Participation au titre de l'année 2021 à hauteur 3 255.04 € au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des services d'incendie et de secours du secteur de Remiremont

### Séance du 19 mai 2021

- Validation du projet de convention de mise à disposition du bâtiment « Presbytère » à la brasserie Quat Sous
- Décision de fixer au titre de l'année 2020 – 2021 à la somme de 102.74 €, la participation par élève aux charges de fonctionnement des écoles publiques en accord avec la commune de Remiremont.
- Validation de la demande de réduction du temps de travail - Agent administratif territorial contractuel
- Aménagement Sécuritaire Passage Piéton RD 35 – Demande d'aide Financière auprès du Conseil Départemental des Vosges

### Séance du 16 juin 2021

- Approbation du transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes de la porte des Vosges Méridionales.
- Décision budgétaire modification de 3 500 € (Budget Primitif 2021 Commune) pour financer l'éclairage public
- Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie – Métropole Grand Nancy.
- Approbation des opérations d'enlèvement, de rapport, de gardiennage, de restitution, de remise pour aliénation aux services des domaines ou de destruction des véhicules (2, 3 ou 4 roues, caravanes, remorques...) à une entreprise de démolition auxquelles les autorités de Police feront procéder dans les conditions fixées par les articles L.325 et R.325-12 et R.325-52 du code de la route.
- Attribution d'une aide financière pour les enfants de la commune participant au centre aéré : 6 € / jour de présence



### Séance du 30 juin 2021

- Décision de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à trois
- Election d'un nouvel Adjoint au Maire

### Séance du 21 juillet 2021

- Création d'un emploi permanent Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Création d'un emploi permanent Agent contractuel polyvalent (Ecole maternelle des sources et restaurant scolaire)
- Approbation du nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire
- Vote des tarifs (Restaurant scolaire et garderie périscolaire) Décision que la garderie de 16h15 à 16h45 sera gratuite pour les élèves de l'école maternelle de Vecoux
- Participation financière de la commune pour le transport scolaire secondaire (prise en charge à hauteur de 94 € / enfant)

### Séance du 15 septembre 2021

- Demande d'une aide financière FEADER pour la création d'un parcours en boucle fermée multi-niveaux, pluridisciplinaire et intergénérationnel (Pump Track)
- Participation financière de la commune pour le différentiel de la restauration à l'école publique de Révillon à Remiremont (1.65 € ou 1.85 € / repas selon quotient)
- Adoption des termes du projet de convention animalière avec le refuge « Seconde Chance » à Rupt Sur Moselle

### Séance du 27 octobre 2021

- Approbation de la location d'un logement communal T2
- Création d'un emploi permanent Adjoint Technique Territorial Contractuel
- Approbation du tarif du stère du bois sur pied et coupe en bordure de route
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500.00 € à la société des fêtes de Vecoux pour l'organisation du spectacle de fin d'année
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300.00 € à la société de chasse communale Saint Hubert de Vecoux.

**Thierry DELPAU**  
3<sup>e</sup> adjoint

# Zoom sur les Ressources Humaines

## Le service technique



Christophe VUILLEMARD  
Responsable



Mickaël PARMENTIER



Jean-Louis DUPUIS



## L'École des Sources



*De gauche à droite :*

Monique FAIVRE, Julie DUPUY, Chantal RIEFENSTAHL, Aurélie LEDUC



Adeline LECOMTE

### Enseignantes et ATSEM

- Aurélie LEDUC – Directrice
- Adeline LECOMTE – Enseignante
- Chantal RIEFENSTAHL – ATSEM

### Scolaire – Périscolaire – Cantine – Polyvalent

- Monique FAIVRE
- Julie DUPUY

## Administratif – Vos interlocuteurs à la Mairie



Danielle LEVREY  
Adjointe administrative

Bonne retraite Danielle ! Après plusieurs années passées au service du village, Danielle LEVREY a fait valoir ses droits à la retraite. Les occupations et les balades ne vont pas manquer, aussi nous lui souhaitons une bonne santé pour profiter au mieux de ce nouveau départ.

### Qui prend la suite ?

Christel LEGAY, de Saint-Etienne, a été choisie pour lui succéder dans les fonctions d'Adjointe administrative. Nous lui souhaitons la bienvenue.



De gauche à droite :  
Fanny ANTOINE ET Christel LEGAY

**Fanny ANTOINE** Adjointe administrative  
1 demi-journée / semaine

Elue Conseillère municipale puis 3ème Adjointe à l'occasion des dernières élections municipales, Fanny a finalement lâché son mandat afin de pouvoir occuper ses nouvelles fonctions, tant à la mairie qu'au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), dont le secrétariat est installé à Vecoux. Anciennement salariée du « Pays de Remiremont », Fanny maîtrise avantagement l'environnement communautaire et toutes les compétences inhérentes indispensables.



Patrice DEBAUVE  
Secrétaire de Mairie

## Agence postale communale



Christine RICHARD



SARL  
**AF RECYCLAGE**

M. Victor LEITE

- Mise en sécurité de sites industriels et commerciaux
- Collecteur de déchets industriels, chimiques et agricoles

7 route de Hielle - 88200 VECOUX

Port : 06 76 55 13 16

Mail : afrecyclage88@gmail.com

**POUR VOS VOS TERRASSEMENTS**  
ÉTUDE - CONSEILS

- VRD
- Enrochements
- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions

88360 RUPT-SUR-MOSELLE  
03 29 61 05 16 • 06 84 60 14 52 • vosgestp@gmail.com

## Chambres et table d'hôtes à Vecoux

Capacité : 4 personnes - Ouvert toute l'année.



Monique DUPRE, 2 rue de Ribeauxard

03 29 61 09 73 ou 06 46 05 52 52

## UNE PARTIE DE NOTRE ANNÉE A L'ÉCOLE DES SOURCES

Toute l'année, nous développons nos sens (goût, vue et odorat surtout) en dégustant divers fruits et légumes : chacun apporte ce qu'il peut récolter et le partage avec les copains.

A l'école, nous récoltons des plantes à préparer en tisane, et cette année plein de pommes aussi !

Nous cuisinons au rythme des saisons (du jus de pommes en octobre, des bonhommes brioches en décembre, une galette aux pommes en janvier).



### Janvier 2021

Cette année, nous avons eu la chance de profiter de la neige à Vecoux !



# Ecoles et Jeunesse

## Juin 2021

Adrien, Marianne et Julia nous ont présenté leurs nouvelles amies : deux chèvres toys très mignonnes ! Nous sommes allés chasser les animaux... au Musée Charles Friry à Remiremont ! Et nous en avons profité pour visiter les alentours !



## Juillet 2021

Nous avons découvert le travail des mineurs des Mines du Thillot et leur lieu de travail : nous sommes entrés sous terre !



## Septembre 2021

Depuis la rentrée de septembre 2021, nous sommes 15 élèves dans notre classe maternelle.



## LES PETITS OISILLONS

La maison d'assistante maternelle «Les Petits Oisillons» regroupe trois assistantes maternelles agréées.

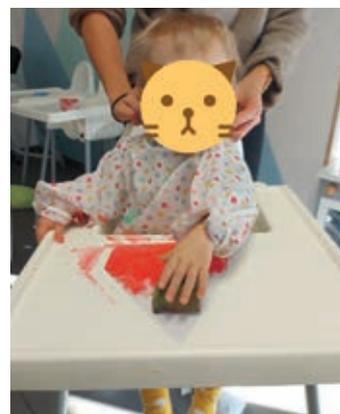
Marine, Kelly et Aurélie, accueillent vos petits bouts de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école (les périscolaires sont également accueillis s'ils sont scolarisés à l'école des Sources)

La maison est entièrement pensée pour le bien-être et la sécurité des petits et des grands avec une grande pièce de vie et un bel espace réservé aux bébés, ainsi qu'un extérieur entièrement clos pour profiter de toutes les saisons.

Les Nounous accueilleront avec plaisir et bienveillance chacun des petits.

Des places se libéreront à compter de septembre 2022. Vous pourrez les retrouver sur leur pages Facebook «Mam Les Petits Oisillons» ou les contacter par téléphone.

Adresse : 7 rue du Centre, 88200, Vecoux  
Téléphone : 07 69 08 19 70



# Ecoles et Jeunesse



## ESCAPADE A LA FERME

Dans le cadre du dispositif de « vacances apprenantes » mis en place par l'Etat, la Ligue de l'Enseignement a organisé cet été 2 séjours à la ferme pédagogique de Reherrey, en partenariat avec la commune de Vecoux qui a mis à disposition les locaux de l'école maternelle et la salle des associations. Dans le même temps un centre de loisirs a permis aux enfants de Vecoux de bénéficier de toutes les activités proposées.

Le 12 juillet, le lancement de l'opération s'est déroulé en présence de Jean-Marc Huart, recteur de l'académie Nancy-Metz, Jérôme Mathieu, président de la Chambre d'Agriculture des Vosges et Claude Bouchoud, trésorier de la Ligue de l'Enseignement des Vosges.

Ainsi une trentaine d'enfants, dont 13 enfants de Vecoux, ont participé aux ateliers de nourrissage des animaux, de médiation animale et de jeux « nature » à la ferme de Reherrey, à la découverte de l'apiculture avec Angèle du Rucher de la colline et à l'apprentissage de la cuisine avec Fabrice Durain.

Mathilde Miclo



## TRAVAUX 2021

### NETTOYAGE DE LA TOUR DU CLOCHER ET MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION ANTI-VOLATILES



Pour minimiser les désordres observés sur le parvis de l'église, la commune a fait appel à l'entreprise CORNU Frères de Plombières pour :

- Nettoyer les 3 niveaux de la tour du clocher (accès aux cloches devenu impraticable)
- Enlever les grillages anti-volatiles endommagés
- Réaliser des supports permettant la mise en place d'une double protection anti-volatiles inox.

Les travaux ont été réalisés mi-février.

Coût des travaux : 13 500 € HT



# Travaux Urbanisme

## TRAVAUX 2021 SECURISATION DE LA RD35

Des aménagements sécuritaires sont en cours de réalisation pour répondre au sentiment d'insécurité ressenti par les riverains et les employés de l'entreprise Reborn Semoflex.

Deux types de mesure sont prévues :

- Radars pédagogiques aux entrées de village côté Rupt sur Moselle et Dommartin les Remiremont

Ces dispositifs permettent l'enregistrement des vitesses des véhicules et après analyse indiqueront s'il est nécessaire de mettre en place, ultérieurement, des aménagements lourds plus dissuasifs (chicanes, coussins berlinois...) mais plus gênants pour les riverains proches.

- Renforcement de la lisibilité de la traversée piétons au droit de l'entreprise Reborn Semoflex

Mise en œuvre d'une résine ocre au sol pour souligner le passage piétons

Barrières de sécurité rouges en bord de route avec effet « tunnel »

Renforcement de l'éclairage de la traversée piétons

En complément, réalisation d'un trottoir entre le parking de l'entreprise et la rue le Chêne afin d'assurer une continuité avec le cœur de village

Démarrage des travaux en novembre et fin prévue en début de printemps, fonction de la météo et des aléas de délais de livraison de certains matériels (barrières, radars...)

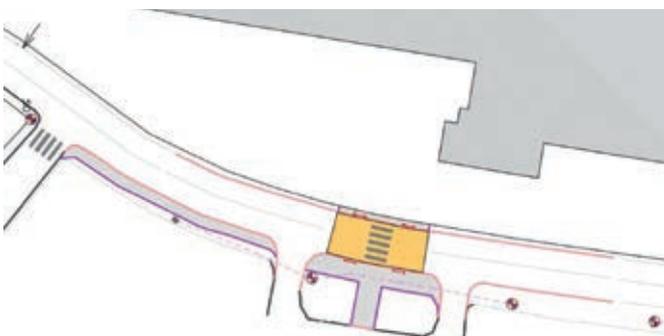
Coût des travaux :

- Génie civil - Entreprise TRB : 34 575 € HT
- Eclairage – Syndicat départemental des Vosges : 9 448.60 € HT

Soit un total de 44 023.60 € HT

Subvention du conseil départemental : 20 % du montant des travaux, estimé à 8 804.72 €

Nicole DORIDANT  
2<sup>e</sup> adjointe



## DOSSIERS EN COURS RESTAURATION DES BERGES DU REHERREY

### Contexte

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI), la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales porte un programme de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de la Moselle. Pour ce faire, une étude a été lancée en 2015 afin de réaliser un diagnostic et proposer des actions permettant d'améliorer :

- l'état sanitaire de la végétation en bordure de cours d'eau par la réalisation d'un entretien raisonné, de plantations et d'une lutte contre les épécéas et espèces invasives en haut de berge ;
- la continuité écologique par l'aménagement des ouvrages de franchissement (ex : buse, seuil transversaux) ;
- la qualité physique des berges longeant les prairies pâturées (pose de clôtures et de systèmes d'abreuvement adaptés).

Ce programme répond à diverses obligations réglementaires relatives à l'amélioration des milieux comme la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) ou le Code de l'Environnement français.

Un premier dossier de travaux a été déposé en préfecture pour intervenir au niveau des affluents de la Moselle et de la Moselotte. Ce dernier fait l'objet d'une instruction réglementaire et devrait passer en procédure d'enquête publique fin 2021. Les travaux seront ensuite échelonnés sur une période de 5 ans.

Le programme de travaux sur les grands axes (Moselle-Moselotte) est quant à lui en cours d'élaboration et devrait être finalisé en 2023.

### Quelques chiffres concernant le programme sur le Reherrey :

Les travaux sur le ruisseau du Reherrey qui traverse la commune de Vecoux sont programmés en 2023. Il est notamment prévu :

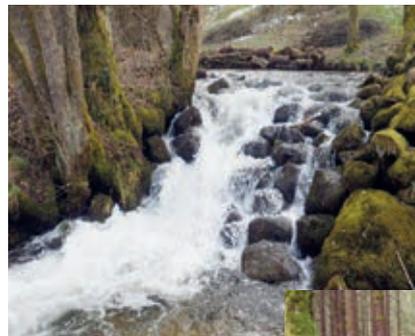
- Un entretien de la ripisylve sur 5,6 km ;
- Un dérésinement sur 1,1 km ;
- Des plantations sur 1,7 km ;
- La pose de clôtures sur 3,1 km et de 6 abreuvoirs ;
- L'aménagement de la franchissabilité sur 6 ouvrages hydrauliques.

Après la phase d'enquête publique, des conventions de travaux seront signées courant 2022 avec les propriétaires concernés afin de fixer les dernières modalités d'intervention.

Focus sur une opération annexe prévue à Vecoux

Suite à la demande de la municipalité, la CCPVM apporte une assistance technique pour une opération (hors du programme de restauration des affluents) qui concerne la protection d'une berge communale à proximité de la mairie.

Comme observé sur la photographie ci-contre, la berge en rive gauche du Reherrey fait l'objet d'une érosion favorisée par l'absence de végétation en bordure du ruisseau. Cette érosion pourrait, à moyen terme, menacer le pont situé en aval. Les travaux consisteront à protéger la berge par une technique douce (sans enrochements).



Exemple d'ouvrage hydraulique à aménager pour la continuité écologique



Erosion de la berge



Végétation banalisée par les plantations de résineux en bordure de cours d'eau

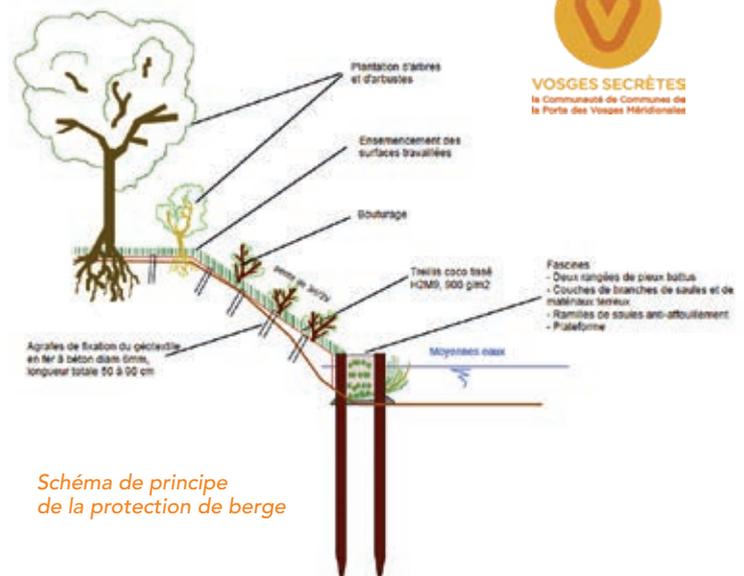


Schéma de principe de la protection de berge

Les travaux consisteront à travailler la berge en pente douce (pour dissiper l'énergie du courant), à mettre en place une fascine de saule au pied (pour limiter le sapement) et à planter une ripisylve sur le haut de berge pour favoriser son maintien par le système racinaire des végétaux. Les travaux sont prévus au printemps 2022.

Thomas PROQUEZ

Chargé de mission milieux aquatiques et Animateur Natura 2000  
Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

# Travaux Urbanisme

## DOSSIERS EN COURS

### MENSUALISATION DES FACTURES D'EAU

La mensualisation des factures d'eau sera proposée aux abonnés qui le souhaitent dès janvier 2023.

Un courrier sera joint à la facture de septembre 2022 afin d'expliquer les modalités à remplir pour être mensualiser.

Ainsi la mensualisation démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les prélèvements s'échelonneront sur les 10 premiers mois de l'année, leur montant correspondra à 1/10 de la consommation annuelle de l'année précédente ; rééquilibrage sur novembre – décembre.

Une seule facture annuelle sera établie pour les abonnés non mensualisés.

Pour régulariser les dysfonctionnements des années 2020 et 2021 et lisser la facturation, l'échéancier suivant est retenu :

#### En 2021 - 2 factures :

- Acompte de la consommation 2020
- Solde de la consommation 2020

#### En 2022 - 3 factures :

- En janvier, acompte de la consommation 2021
- En avril, solde de la consommation 2021
- En septembre, acompte de la consommation 2022

#### En 2023 :

- Solde de la consommation 2022 et début de la mensualisation



## DOSSIERS EN COURS

### ECLAIRAGE PUBLIC



La commune est engagée depuis quelques temps dans la transition de son éclairage public vers le Tout- LED d'ici 2025 afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et de réduire de manière significative sa facture d'électricité dédiée.

Près de la moitié des lampadaires ont déjà été équipés en Led (90 sur 198), et se situent principalement : rue de la Cure, début de la route de Chaudefontaine et des Cucherons, rue des Châteaux, rue des Bruyères, rue du Golau..., comme indiqué en bleu sur le plan ci-contre.

Le reste des travaux est programmé jusqu'en 2025, indiqué en jaune sur le plan ci-contre :

- En 2022 : route de Dommartin et rue du Centre jusqu'à la rue des Châteaux et 3 candélabres au lotissement des Bouleaux
- En 2023 : rue du Centre de la rue des Châteaux
- En 2024-2025 : Route de Reherrey et reste de la route des Cucherons, Haut de Closchamp et bas de Chaudefontaine.

Par mesure d'économie également, la commune adhère à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie avec la Métropole Grand Nancy.

## DOSSIERS EN COURS CADASTRE



Les travaux de remaniement sont aujourd'hui achevés. En effet le procès-verbal a été déposé auprès du service de la publicité foncière qui a procédé à sa publication le 30 septembre.

Le dépôt du procès-verbal de remaniement a pour effet de mettre en service immédiatement les nouvelles références cadastrales indiquées dans le cadre «situation nouvelle» du relevé parcellaire 6210 reçu par les différents propriétaires.

L'incorporation dans les rôles s'effectue pour le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit l'achèvement des travaux, c'est à dire le 01/01/2022.

Le plan de remaniement est entré en vigueur à cette même date. Il est aujourd'hui consultable au service des impôts foncier d'Epinal : 1 rue du docteur Laflotte.

Il a été mis en ligne sur [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) fin 2021.

Les parcelles en dehors de la zone remaniée (essentiellement les parties boisées) conservent l'ancienne numérotation.

**Diane LAURENT**  
*Inspectrice des Finances Publiques*

# Travaux Urbanisme

## PROJETS PUMPTRACK

Depuis plusieurs années le terrain de « foot » reste désert faute de joueurs et d'entraîneur et pas d'autre alternative proposée. Terrain cédé par la SEB sous réserve d'aménagement d'intérêt public, d'où l'étude de faisabilité d'une structure de loisirs pour tous, du type pumptrack.

### Qu'est-ce qu'une pumptrack :

Un champ de bosses en enrobés destiné à la pratique du vélo, draizienne, trottinette et skate-board, permettant une activité à la fois ludique et sportive pour tous : enfants, adolescents et adultes.

Son accès serait gratuit : pas besoin d'entraîneur et entretien réduit.

Aménagements paysagers, bancs et tables de pique-nique, fontaine à eau...sont inscrits dans le projet permettant aux accompagnateurs des jeunes enfants et aux pratiquants de passer un moment agréable.

Plus largement, cet aménagement pourrait bénéficier aux touristes et jeunes des environs, valorisant ainsi l'image du village. La pumptrack pourra également servir aux écoles, centres aérés, associations et clubs désireux de s'entraîner ou perfectionner l'apprentissage du vélo pour les enfants.

Une demande de subvention européenne est en cours, au titre du Programme de développement rural « Soutien aux services de base en milieu rural – FEADER relance »

La faisabilité de ce projet repose sur l'acceptation de cette demande qui peut représenter 80 % du coût des travaux



estimés à 120 000 € HT, coût largement inférieur aux espaces de jeux classiques réservés le plus souvent uniquement aux jeunes enfants.

Dans le cas d'une acceptation de la subvention, une réunion publique sera organisée pour présenter le projet aux administrés.

Pour avoir une idée plus précise de ce type d'aménagement, vous pouvez consulter les sites internet des entreprises spécialisées : Vélo solutions, Bike solutions...

**Nicole DORIDANT**  
2<sup>e</sup> Adjointe





## PROJETS

### LOGEMENTS SOCIAUX POUR SENIORS ET FAMILLES

Au cœur de village, le terrain d'un hectare, au lieu-dit « Le Clos Foingé », a également été cédé à la Commune par l'Entreprise SEB en 1986, sous réserve de réaliser des aménagements d'intérêt public.

La Municipalité a alors sollicité Vosgelis pour l'étude d'un programme de logements sociaux.

Vosgelis a présenté fin octobre une étude de faisabilité comprenant 8 logements destinés aux seniors (logements labellisés Habitat Senior Service) et 6 pavillons, avec accès par la rue du Vouaudin.

L'aménagement proposé s'étend sur la moitié du terrain, laissant une réserve foncière pour d'autres aménagements communaux.

Les constructions respecteront les normes actuelles pour l'habitat avec l'objectif de dépenses d'énergie réduites pour les futurs locataires et d'un minimum d'entretien pour le bailleur.

Une architecture soignée et des aménagements paysagers valoriseront le programme

Les prochaines étapes :

- Vérification de la constructibilité du terrain :
  - Certificat d'urbanisme déposé par la commune début novembre, avec avis favorable en retour fin décembre.
  - Contact pris par Vosgelis avec L'INRAP pour des sondages de terrain

- Autorisation du conseil d'administration de Vosgelis pour l'inscription des travaux dans leur programme annuel de 2023 ou 2024 et délibération communale
- Réunion publique pour présentation du projet aux habitants.

Nicole DORIDANT  
2<sup>e</sup> Adjointe



# ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

SARL

# JEAN AIZIER & FILS



## A VOTRE SERVICE POUR TOUS TRAVAUX

- Peinture intérieur extérieur
- Façades  
isolation par l'extérieur : ITE
- Parquets stratifiés
- Revêtements de sols
- Décoration :
  - Faux bois
  - Faux marbre,
  - Trompe l'œil,
  - Chaux, Stucs...

3 lotissement "Les Bouleaux" - 88200 VECOUX  
Tél. 03 29 61 08 24 • [www.aizier-peinture-vecoux.fr](http://www.aizier-peinture-vecoux.fr)



Entreprise certifiée

30 ans d'expérience à votre service

# E.R.I.C. sarl

Chaudronnerie  
Métallerie  
Industrie



Serrurerie acier / inox / alu  
Fabricant sur mesure  
Escaliers • Garde corps • Brise vues  
Portails • Mobiliers design

52 route de Chaudefontaine  
VECOUX  
Tél : 03 29 61 01 20  
E-mail : [E.R.I.C@wanadoo.fr](mailto:E.R.I.C@wanadoo.fr)  
[www.metaleric-design.fr](http://www.metaleric-design.fr)

# Vie Economique

Quelques acteurs économiques de Vecoux vous présentent leurs activités



## LE P'TIT PLUS

Le P'tit Plus, c'est ouvert depuis le 26 juillet 2021 ! Jérôme et Louis vous accueillent tous les jours (sauf les jeudis) et proposent :

- Un ravito vélo
- Des boissons et petite restauration : frites, saucisses, andouilles du Val d'Ajol, omelettes...
- Du tabac
- Un point informatique
- Des soirées année 80
- Des dimanches après-midi jeux de société jusqu'à 21h
- Un relais colis UPS, retours Amazon

Contact : 03 29 62 10 23



## MOW

Bonjour ami lecteur !

Ça va ? Laisse-moi me présenter, je suis MOW, je suis une entreprise spécialisée dans le Design graphique et la création de site internet ! (rien que ça !)

Ça fait bientôt deux ans que j'existe et je suis implantée à VECOUX (le plus bel endroit sur Terre, n'est-ce pas ?).

Chez MOW notre adage c'est : prendre soin de ses clients et tout faire avec amour, joie, et pizzas.

Alors imagine un peu...Tu crées ta super entreprise ou tu as un super projet, tu veux un super logo, des supers cartes de visites, un super flocage pour ta super voiture et même une super paire de chaussettes ! Donc tu prends ton super téléphone et tu composes le 06 32 05 18 29 ou tu écris un super mail à [bonjour@mow.fr](mailto:bonjour@mow.fr) et voilà !

En attendant que l'on discute de ce super projet, MOW te souhaite une super journée et une bonne lecture du bulletin municipal ! A bientôt !

Si tu veux voir mon travail, ça se passe ici : [www.mow.fr](http://www.mow.fr)



# Vie Economique

## SOL'ECO

- Entreprise créée en 2009 par Éric Ritter
- Effectif : 6 personnes
- Domaine d'activité : installation de panneaux photovoltaïques
- Clientèle : particuliers, professionnels et administrations
- Secteur d'activité : département des Vosges (essentiellement dans un rayon de 30 km)

A ce jour, plus de 1 000 installations réalisées

Ce type d'installation permet, dans les Vosges, de faire jusqu'à 50 % d'économie sur ses factures d'électricité

L'installation est faite clé en mains, comprenant toutes les démarches administratives et notamment la demande de prime à l'installation octroyée par EDF et dont le montant est fonction de la puissance installée.

Siège social : 73 route de Reherrey

Contact : 03 29 61 29 20 - 06 20 50 30 86



## VOSGES PAYSAGES

Entreprise créée en 1993 par Alain Thierry et reprise par son fils David Thierry et Dimitri Noël.

- Activité : aménagements paysagers et entretien d'espaces verts ainsi que réalisation de piscines.
- Secteur d'activités : Vosges
- Employés : 10

Pour les travaux d'espaces verts, possibilité de déduction ou crédit d'impôt d'un montant maximum de 5 000 € TTC par an et par foyer fiscal. L'entreprise Vosges TP quant à elle réalise des travaux de terrassement, d'assainissement et d'enrobés.

Les deux entreprises Vosges Paysage et Vosges TP sont deux entreprises différentes mais sont gérées par les mêmes associés.

Dimitri Noël et David Thierry



Semo Packaging devient Reborn Vosges en 2020 et s'engage pour plus de plastique recyclé

## PRESENTATION DU GROUPE REBORN

Reborn symbolise la renaissance en un acteur plus responsable de société et résulte du regroupement de 3 entreprises :  
Ceisa Packaging, Semo Packaging et XL Recycling

38 ans d'expertise et pionnier de la circularité du plastique

A la fois recycleurs et transformateurs de LDPE (polyéthylène base tension)

120 millions de CA annuel - 400 employés et 5 sites de production en France : Bernay dans l'Eure, Vecoux dans les Vosges, Orléans dans le Loiret, Ogeu-les-Bains dans les Pyrénées et Montbrison dans le Loiret.

Reborn compte fabriquer 80 % de sa production de films LDPE à partir de matières recyclées d'ici 2025

## FOCUS SUR VECOUX



### QUELQUES CHIFFRES

- 26 millions de CA annuel  
7 500 t de polyéthylène traité
- 180 employés (CDI + interimaaires)
- 55% du CA en export - 20 pays d'exportation
- Gamme de produits - Hygiène
- Portefeuille de grands clients :  
FADERCO - AMD - SOFIDEL - LEMOINE - LILAS
- 84% de films et sacs pour marché hygiène -  
2% boissons - 7% automobile - 4 % agroalimentaire
- Site industriel d'une surface globale  
de 13 000 m<sup>2</sup> sur un terrain de 3,8 ha

### REBORN VOSGES REGROUPE 3 PROCESS INDUSTRIELS :

#### EXTRUSION

- Extrusion soufflage
- 2 mono
- 5 MACHINES

#### IMPRESSION

- Station encres
- Impression
- 4 MACHINES

#### SACHERIE

- Machines pour fabrication sacs
- Machines sacs cordonnets
- Perforation et pose de stickers
- 15 MACHINES



# Vie Economique



Exemples de produits finis

## INVESTISSEMENTS 2021

### MACHINES DE SACS D'EMBALLAGE COUCHES EN MARS 2021 : 500 K€

Cette machine permet :

- une augmentation des capacités de production de 800 tonnes par an
- des améliorations technologiques favorisant les réglages de la machine
- une automatisation plus poussée que les autres machines
- des cadences plus élevées



### MACHINE D'IMPRESSION : 2,5 M€

Présentée à Monsieur Ségué, préfet des Vosges, lors de sa visite du 15 mai 2021

- Ce nouvel équipement permet à la société des gains de capacité et de productivité ainsi qu'une réduction du coût par impression
- Met fin à la dépendance du site envers les autres sociétés du groupe (environ 800 tonnes qui étaient sous-traitées)
- Permet également à la société d'accompagner la croissance des volumes sur les fims recyclés Reborn sur les marchés de l'hygiène
- Un financement complété par le soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance à hauteur de 575 K€



## INVESTISSEMENTS FUTURS

Réflexion sur la mise en place d'une ligne de recyclage et faire ainsi du site des Vosges un site autonome permettant de sortir 80% de sa production à partir de matières recyclées.

Déjà un site pilote lancé mi-2019 à Montbrison

Lancement d'une ligne de recyclage pour atteindre 5 à 6000 tonnes par an de matières recyclées ; emplacement possible au sein d'une zone disponible existante

Potentiel d'une vingtaine d'emplois supplémentaires.

Franck COCQUET, Directeur d'usine



Crédits photos : Vosges Matin

## PARTIE DE LA FORET COMMUNALE SOUMISE AU REGIME FORESTIER (GESTION ONF)

Suite aux sécheresses consécutives des années passées, la forêt est fragilisée et depuis deux ans, la commune exploite uniquement les arbres dépérissants, secs, arrachés ou cassés, pour un volume annuel d'environ 4 000 m<sup>3</sup>. L'ensemble est exploité pour le compte de la commune par des entreprises et vendu en bord de route aux industriels.

En 2022, la commune appliquera la même politique d'exploitation, pas de coupes d'arbres verts.

La physionomie de la forêt change mais va s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

En 2021, la commune, avec l'aide de l'ONF, a procédé à la réfection de 4 chemins : chemin de Léon Rupt, chemin de l'Avuxon, chemin du Gros Chêne et chemin de la Pranette.

## PRINCIPAUX CHIFFRES 2020

- Vente de bois sur pied et en contrat d'approvisionnement : **150 781 € TTC**
- Travaux d'exploitation liés aux contrats d'approvisionnement : **82 953 € TTC**
- Travaux sylvicoles et d'infrastructures : **5 300 € TTC**
- Frais de gardiennage et contribution à l'hectare : **7 035 € TTC**

## PARTIE DE LA FORET COMMUNALE NON SOUMISE AU REGIME FORESTIER

### Affouages 2021

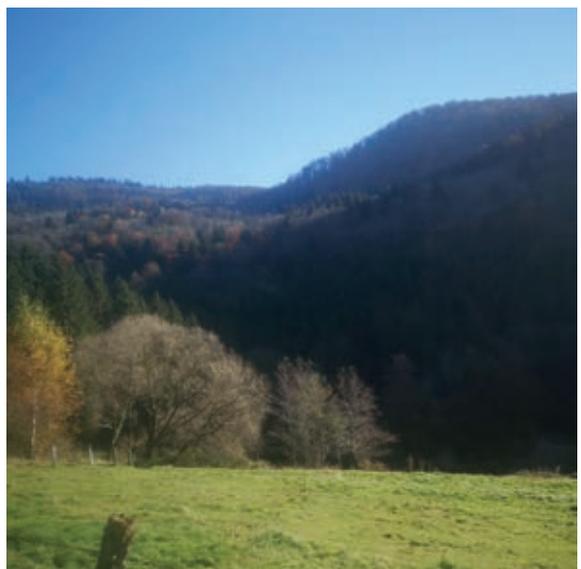
En 2021, une quinzaine de personnes ont participé aux affouages.

Résultats : 84 stères de coupe de bois sur pied et 30 stères en bord de route

Recettes générées : 1 342 € TTC

Des affouages seront également proposés en 2022.

Nicole DORIDANT  
2<sup>e</sup> Adjointe



Territoire de Vecoux : **1 360 ha**  
Environ la moitié boisée.

Forêt communale **463 ha** :

- **90 %** soit **414,50 ha** gérés par l'ONF « forêt soumise »
- Près de **50 ha** de forêt privée communale

Cette année le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Vecoux a redoublé d'efforts pour agir et intervenir auprès des personnes les plus fragiles, mais aussi pour recréer le lien social rompu par la crise sanitaire.

Durant l'année 2021 plusieurs actions ont pu être menées.

## Le concours du plus beau déguisement de carnaval

Organisé en mars à destination des enfants du village. Les gagnants ont bénéficié d'une entrée au parc d'attraction de Fraisvertuis.

## Une enquête auprès des personnes de plus de 70 ans

Menée pour connaître leurs réels besoins concernant la vie quotidienne. Les résultats permettront de mener des actions répondant le plus à ces besoins.

## Le repas des Aînés

Cette année, grâce à une éclaircie dans la crise sanitaire, le CCAS a pu organiser son traditionnel repas des aînés le dimanche 7 novembre. C'est avec énormément de plaisir que nous avons accueilli près de 90 personnes de plus de 65 ans. Avant d'offrir l'apéritif, notre premier adjoint a invité les participants à profiter au mieux de cette journée qui permet de rassembler la mémoire vive de notre village. Nous avons spécialement honoré les doyens du repas, madame Germaine Clément 91 ans et monsieur Raymond Martin 93 ans qui se sont vu remettre bouquet de fleurs et coffret dégustation. Le menu élaboré par Fabrice Durain et la décoration des tables réalisée par l'équipe du CCAS ont fait l'unanimité. Les personnes ayant souhaité un colis le recevront courant janvier.

## La Saint Nicolas

Des sachets de friandises, confectionnés par Christelle du Picosé ont été distribués aux enfants des écoles maternelle et primaire ainsi qu'aux petits de la MAM (maison des assistantes maternelles).

En 2022, nous allons continuer d'animer l'action sociale de la commune et proposer des événements correspondant aux besoins de chacun.

*La Vice-Présidente, Evelyne PORTÉ*



# Com Com de la Porte des Vosges Méridionales

## UNE ANNÉE HAUTE EN COULEUR POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

### Faire connaître notre territoire et notre identité

La Communauté de Communes s'est dotée d'un service communication avec le recrutement d'un agent mutualisé avec l'Office de Tourisme. Un des objectifs fixé par la nouvelle équipe des élus est de faire connaître le territoire et les services proposés par la collectivité. Une stratégie de communication a été déployée dont la première étape est l'identification des services avec de nouveaux logos.

Au niveau touristique, la nouvelle directrice de l'Office de Tourisme recrutée en septembre 2021, impulse une dynamique soutenue par la Communauté de Communes, et le comité de direction a défini une stratégie en pleine cohérence avec cette dernière.

### Le développement économique et touristique avant tout pour l'attractivité du territoire !

2021 a vu également la poursuite du déploiement de la fibre optique cofinancé par le Département des Vosges (70%) et la Communauté de Communes (30%). Ces deux collectivités sont également partenaires dans le financement de l'aide à l'immobilier d'entreprises et au tourisme avec notamment la rénovation des gîtes. Un market place local (plateforme numérique de commerçants locaux) voit le jour fin 2021 suite au succès de l'opération « j'aime mes commerçants ». Les unions de commerçants du territoire se sont associées pour donner une visibilité aux commerces locaux.

### Les nouveaux services aux habitants

Une micro-crèche a ouvert ses portes en janvier 2021 à Eloyes avec l'accueil de 12 enfants (20 à terme). « La p'tite cabane » offre des conditions d'accueil des enfants optimales idéalement placée proche des accès routiers.

L'école intercommunale de musique « Le Cube » accueille les élèves dans ses nouveaux locaux à Remiremont suite à l'acquisition de l'ancienne CPAM et à des travaux d'aménagements. Ce bâtiment dédié à la musique est également mutualisé pour accueillir réunions, atelier technique et archives. Plusieurs associations partageront aussi ces locaux.

Le réseau des médiathèques intercommunales « Le Cercle » offre de nouveaux services à la population depuis début novembre (choix de documents pour les personnes souffrant de dys, grainothèque, prêt d'instruments de musique et jeux de société). La médiathèque d'Eloyes a ouvert de nouveau ses portes après un an de fermeture due à un sinistre et en a profité pour s'offrir un rafraîchissement.

La Communauté de Communes a postulé au dispositif conseiller numérique et bénéficie d'un financement de 2 ans pour permettre la réduction de la fracture numérique. L'agent débute ses fonctions en décembre 2021.

Il a été décidé de proposer la gratuité des aires de camping-car du territoire pour permettre un accès simplifié aux touristes et pour éviter des frais de maintenance colossaux à la collectivité. L'aire de Dommartin-lès-Remiremont recueille depuis son déplacement un grand succès.





**VOSGES SECRÈTES**

la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

## Ensemble pour faire mieux

Depuis septembre 2021, l'antenne de la médiathèque de Dommartin-lès-Remiremont est mutualisée avec le service périscolaire de la commune. Les enfants des écoles profitent ainsi des documents mis à disposition par la Communauté de Communes.

Grâce à la Convention Territoriale Globale, les enfants des établissements périscolaires ont bénéficié d'une séance de cinéma gratuite à Plombières-les-Bains, en présence du réalisateur Gilles DEMAISTRES (Le loup et le lion).

## Des projets innovants qui vont voir le jour

La Communauté de Communes est lauréate du programme national « Petites Villes de Demain ». Ce dispositif de revitalisation des bourgs centre ne concerne pas seulement les communes de Remiremont, Plombières-les-Bains et le Val d'Ajol mais va rayonner également sur tout le territoire. Une superbe opportunité pour dynamiser nos centres villes, lutter contre la vacance des commerces et rénover l'habitat entre autres thématiques.

Nous sommes également engagés dans le Plan Climat Air Energie Territorial avec les Communautés de Communes des Hautes Vosges et des Ballons des Hautes Vosges. Le

plan d'actions sera validé en fin d'année (mobilités douces, rénovation énergétique...).

Un projet de stade VTT est à l'étude sur la commune de Remiremont. Il s'agit d'un équipement sportif libre d'accès et adapté à tout utilisateur équipé d'un VTT. L'aménagement labellisé FFC se composerait d'un parcours de cross-country et d'une zone enduro au standard international. Il associera sentiers naturels et zones techniques aménagées et offrira plusieurs options de différents niveaux de difficultés. L'objectif est notamment d'organiser des événements permettant de développer l'attractivité de notre territoire.

La Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV), la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) et l'Office National des Forêts (ONF) portent un projet d'aménagement du massif du Fossard, qui comporte l'aménagement de 8 sites, pour l'accueil du public, à travers la mise en place de divers équipements et mobiliers ainsi que des équipements de sécurisation, et l'aménagement d'une desserte. Un parcours d'interprétation est à l'étude.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales est éligible au dispositif micro-folie. Il s'agit d'un musée numérique qui présente une sélection d'œuvres issues des collections de 12 établissements culturels nationaux, et de plusieurs modules qui complètent l'offre (espace de réalité virtuelle..).



# Associations



## L'ADMR

Un réseau au service de tous

L'association de Rupt sur Moselle-Ferdrupt – Vecoux est restée active et n'a pas ménagé ses efforts tout au long de l'année marquée par les confinements successifs, les recommandations, les distanciations et les vaccinations pour le personnel et les bénévoles.

**LA PROXIMITÉ** la maison des services, la secrétaire et les bénévoles vous accueillent tous les jours

**UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICES** à chaque besoin, une solution, grâce aux divers services proposés (enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, entretien de la maison)

**L'EXPERIENCE** nous sommes présent sur nos communes depuis 72 ans. Au fil de toutes ses années il y a eu beaucoup d'évolutions et une capacité d'intervention pour apporter le meilleur service.

**LA DIMENSION HUMAINE** au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action. Nous sommes amenés à apporter une aide aux démarches administratives, notamment pour la constitution des dossiers auprès des caisses de retraites ou auprès du Conseil Départemental pour les dossiers APA ; information et relais avec les services MAIA, CLIC, et service social de la mairie.

**TOUJOURS UNE SOLUTION** les salariées et les bénévoles sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée aux divers besoins exprimés. C'est ainsi que nous avons mis en place des sorties pour les « hommes » et « le couarôge du mardi » pour des dames avec la mise à disposition de locaux et le véhicule de la commune de Rupt sur Moselle.



Les rencontres du mardi se passent à l'espace Forel. Hélène, une animatrice professionnelle, propose des jeux d'adresse, des jeux de mots, du chant, un loto. La séance se termine par une collation qui est aussi un temps d'échange. Ce sont les bénévoles de l'association (Lili, Evelyne, Chantal, Elisabeth), qui assurent le transport des personnes de Rupt et Ferdrupt.



## SAINT LOUIS

L'année 2021 comme l'année 2020 a souffert du Covid et de ses restrictions, malgré tout, les réservations ont pu repartir en septembre à la satisfaction des familles.

Le repas des anciens de Vecoux (84 personnes) avec Pass-sanitaire et mesures de distanciations fut organisé par le C.C.A.S. le 7 novembre.

La mise à disposition de nos locaux jusqu'à la fin de cette année est bonne compte-tenu des circonstances, avant la fermeture hivernale de nos locaux fin novembre.

Les travaux se sont limités à l'entretien des extérieurs.

Déjà une date à retenir, 15 mai 2022 repas familial à la salle St Louis.

Toute l'équipe de la Saint Louis vous présente ses meilleurs vœux pour 2022, sans Covid, se serait tellement mieux.

Pour toutes vos réservations et visite de nos locaux :

MANSUY Daniel : 03 29 61 05 17

PERRIN Michel : 03 29 61 09 42

# Associations

## UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre section Dommartin – Vecoux compte à ce jour 43 adhérents avec les veuves de nos disparus.

Le déroulement des manifestations patriotiques a été perturbé par le virus ou annulées. Toutefois nous sommes intervenus sur invitations à Ramonchamp au « Poteau » avec Melyzey et Luxeuil, la piquante Pierre, monument du Maquis. Cornimont la libération par les Marocains et les combats du Haut du Faing. Remiremont cimetière militaire, Saint-Etienne les gardes mobiles.

Ces lieux de mémoire méritent notre présence pour tous ces morts et leurs familles. Nos déplacements se sont limités aux porte-drapeaux, qu'ils en soient remerciés.

Etant donné la pandémie rien à ce jour n'est prévu pour 2022. Notre assemblée générale est prévue fin janvier si la situation sanitaire le permet.

Je voudrais remercier Madame et Monsieur le Maire de nos deux communes ainsi que le personnel pour l'accueil et leur aide pour le fleurissement de nos lieux de mémoire.

Je remercie également les enfants du conseil municipal ainsi que leur responsable pour leur présence.

Bonne année à tous et à toutes.

*Le Président, Jean-Marie POIROT*



## ASSOCIATION ORGUE EN SCÈNE

Quelle chance nous avons eu d'avoir pu célébrer solennellement le 15 et 16 février 2020 juste avant la pandémie : l'inauguration après restauration de l'orgue de Vecoux, préalablement construit entre 1854/1867 par les frères GEHIN

Comme dans bien des cas les associations ont été bien ralenties dans leurs projets. Malgré ce frein l'orgue a pu être joué par de nombreux apprentis organistes, professeurs et musiciens de passage durant 2021, qui reconnaissent tous la qualité et la sonorité de l'instrument et qui met tout le monde en extase devant la réalisation du buffet par l'atelier J.C. GUERRIER.

Afin de remédier à l'absence de l'orgue sur la tribune un « trompe-l'œil » de faux tuyaux dans les deux tourelles a été réalisé par le talentueux Robert METZGER. Le centre de la ceinture de l'ancien buffet sera achevé ultérieurement.

Un concert grandiose en l'honneur de Ste. Cécile par « Le Chœur des Abbesses » de Remiremont accompagné de solistes et un ensemble instrumental nous ont interprété le 21 novembre l'œuvre magnifique du « Requiem de Fauré » qui a enchanté le public.



La période illuminée de Noël, avec les voix d'anges de la manécanterie de la cathédrale St. Jean de Lyon a clôturé nos concerts de l'année 2021 le 20 décembre dans notre église St. Louis de Vecoux.

*Maryvonne METZGER, Vice-présidente*

# Associations

## LE CLUB DES MYOSOTIS

Le club des Myosotis fondé en 1978 a été comme d'autres associations affectées par la crise sanitaire qui l'a empêché de maintenir ses activités. Pendant ces deux années, plusieurs de nos membres nous ont malheureusement quittés, ce qui pose aujourd'hui la question de la pérennité de notre association.

Le club des Myosotis composé en moyenne de 12 à 15 adhérents depuis le début de la présidence en 2011 de Marie-Louise Antoine, avait déjà été fragilisé au début de l'année 2019 par sa disparition et l'impossibilité en début de l'année 2020 de réunir une AG pour renouveler le bureau. A la fin de 2020, alors que nous pensions que la crise sanitaire était passée, nous pensions nous réunir en AG le 19 novembre 2020, mais le deuxième confinement en a décidé autrement.

Pendant cette mise en sommeil de 2 ans, plusieurs de nos membres nous ont quittés ce qui a fragilisé un peu plus notre club qui comprend aujourd'hui moins de 10 membres.

De ce fait, se pose la question de savoir si une structure comme la nôtre répond encore à un besoin ? Pour les fondateurs de l'association, le club des Myosotis avait pour but (article 2 des statuts de 1978) de resserrer les liens d'amitié entre ses membres et d'organiser leurs loisirs. Il n'est plus certain que nos parties de cartes ou de scrabble hebdomadaires attirent grand monde et pourtant, elles permettaient de rompre l'isolement de quelques-uns d'entre nous. Nos loisirs ont changé depuis 40 ans et les rencontres et amitiés sont de plus en plus virtuelles.

Nous allons donc au début de l'année 2022, reprogrammer une Assemblée Générale en invitant par voie de presse ceux



19 décembre 2019. Échange intergénérationnel à l'école maternelle de Vecoux autour de jeux entre les enfants de l'école maternelle de Vecoux et des membres du club des myosotis invités par Aurélie.

ou celles qui voudraient bien nous rejoindre. Si de nouveaux membres nous rejoignent, le club poursuivra ses activités. Dans le cas contraire, nous devons réfléchir à une éventuelle mise en sommeil ou à une dissolution du club.

Avant de conclure, nous avons une pensée pour Thérèse Richard et Camille Antoine qui nous ont quittés dernièrement ainsi que pour tous les autres membres qui ne peuvent plus participer à nos activités : Thérèse, Germaine, Marcel ...

Si vous voulez nous rejoindre, deux numéros à contacter : 03 29 61 09 73 n° de tél. du secrétaire ou 03 29 61 06 75, n° de la trésorière.

**Christiane CAUDRON, Trésorière**  
**et Gérard DUPRÉ, Secrétaire**



## VIVRE POUR ROULER

L'année 2021 a été encore difficile pour la réalisation de nombreuses activités au sein du club.

Cependant nous avons pu réaliser une sortie moto en juin, organiser les roses de l'espoir en septembre, une rencontre à l'occasion du Beaujolais nouveau en novembre, une soirée bowling et un repas en fin d'année.

Nous espérons reprendre normalement nos sorties en 2022.

Enfin n'oubliez pas notre loto le 20 février.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2022 pleine de partage et de belles rencontres.

Salutations motardes,

**Claude MARTIN, Président**

# Associations



## LE CLUB VOSGIEN

Cette année encore fût compliquée pour tout le monde, et ceci n'a pas épargné notre association locale, comme toutes les associations autour de nous. Malgré cela, le Club Vosgien de Rupt Vecoux Ferdrupt a su s'adapter en tenant compte des consignes gouvernementales et reçues de notre Fédération.

En effet, malgré une timide reprise des activités en début d'année 2021, l'activité a pu reprendre pleinement à partir de l'été. Ce sont quelques randonnées dominicales et de mercredi qui ont eues lieu sur le secteur et jusque sur les hauteurs alsaciennes encadrées et par groupes de 10.

Les organisations de la Marche Populaire et de la Rando VTT des Chalets ont encore une fois dû être annulées. Mais nous comptons bien nous rattraper pour l'année 2022.

Les sentiers ne sont pas restés à l'abandon, et ce sont quelques bénévoles qui ont continué à œuvrer d'avril à octobre afin que le balisage et les chemins restent en état même si tous ne sont pas encore praticables, l'hiver 2020 ayant laissé sur son chemin quelques arbres tombés.

Quelques hommes se sont aussi activés autour du Chalet du Ski Club qui se trouve sur la commune de Rupt sur Moselle afin de le rendre plus convivial, en aménageant un terrain plat pour sortir les tables et les bancs pour les pique-niques estivaux, ainsi que la mise en place d'une barrière pour sécuriser les alentours.

Un clin d'oeil et MERCI aux bricoleurs picosés qui ont eu l'idée de remettre en état le Chalet de l'Avuxon pour l'agréable halte que nos marcheurs peuvent faire sur nos sentiers balisés disque rouge et chevalet jaune.

Le Calendrier de nos sorties a été établi en octobre, et nous espérons vous satisfaire avec les paysages que nous vous ferons découvrir. Et pourquoi ne pas participer à la journée découverte du Club Vosgien et la sortie sur la belle commune de Vecoux qui aura lieu le weekend du 21 et 22 mai 2022. De plus amples informations vous seront communiquées à cette occasion.

Nous en profitons également pour vous informer que le logo du Club Vosgien a changé. La feuille de houx, symbole depuis le début, restera présente. Vous le trouverez sur nos futures communications.



# Associations

## LE PETIT THEATRE DE VECOUX

Le début d'année 2021 a été marqué, comme tout le monde a pu le constater, par un coup d'arrêt brutal de toutes les activités culturelles en France, pour cause de pandémie. Comme beaucoup d'autres compagnies, Le Petit Théâtre a dû renoncer avec énormément de regrets à son spectacle annuel, privant ainsi tous nos membres de leur passion mais également notre fidèle public de ce moment de détente.

Néanmoins et dans le but de conserver un lien avec ses membres, le petit théâtre s'est réuni dans son local par petits groupes, plusieurs fois tout au long de cette période dans le respect des mesures sanitaires afin d'y créer quelques aménagements. C'est ainsi que, dans une ambiance conviviale mais néanmoins studieuse, une salle de réunion a vu le jour à l'intérieur de nos locaux. Celle-ci servira tout au long de l'année à réunir...en toute convivialité les différentes commissions de notre association qui travaillent sur chaque spectacle tel que le conseil d'administration ou encore la commission décors ou autres... Cela a permis également de procéder à un inventaire de tout notre matériel et un rangement complet du local qui en avait bien besoin. Ces petits moments ont permis de garder le contact et de partager des instants de franches rigolades en attendant la reprise complète de nos activités.

La reprise a enfin eu lieu avec notre assemblée générale en septembre. Tous impatients de se revoir, celle-ci s'est déroulée en plein air sous un beau soleil d'automne. Pas de long discours, mais une belle occasion de pouvoir partager à nouveau tous ensemble le verre de l'amitié, top départ d'une nouvelle saison. Le renouvellement du bureau fut également à l'ordre du jour.

- **PRESIDENT** : Stéphane ANTOINE.
- **VICE-PRESIDENT** : Jean-Charles TISSERAND.
- **SECRETARE** : Delphine GIRARD.
- **TRESORIERE** : Isabelle ANTOINE.
- **MEMBRES** : Anne BLAISE, Pascal FLIEG (décor), Yoann MANTELLI.

Les adultes et les plus jeunes ont donc repris le chemin des répétitions afin de vous concocter deux pièces qui feront de nouveau résonner les rires dans la salle paroissiale de SAINT-AME.

### les vendredis :

28 janvier 2022 et 04, 11, 18 février 2022 à 20H30

### les samedis :

29 janvier 2022 et 05, 12, 19 février 2022 à 20H30

### les dimanches :

30 janvier 2022 et 06, 13 février 2022 à 15H

le mardi 15 février 2022 à 20H30

RESERVATIONS A PARTIR DU 02 JANVIER 2022

Pour conclure cette triste période je citerais :  
*le théâtre, s'il ne s'engluie pas dans l'esthétique, a toujours été par excellence, l'art de la crise*  
(Michel DEUTSCH).

Stéphane ANTOINE, *Président*



# Associations



## SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique intervient dans l'urgence des catastrophes naturelles ou autres, des projets de développement en France et dans le monde et accompagne dans la durée. Plus près de nous, les bénévoles des équipes locales répondent à des urgences immédiates en lien avec les services sociaux et accompagnent des personnes en situation de précarité, de détresse morale ou de solitude, quelques soient leur nationalité, leur situation familiale, leur origine ou leur religion...

### Activités :

Permanences d'accueil le 4<sup>e</sup> vendredi à St.Amé, la matinée cuisine à Vagney (1), la boutique habillement Rhodain, les ateliers couture, espace beauté, informatique, marche mensuelle à Remiremont, etc... Notre équipe Saint-Amé-Vagney organise un stand NOEL sur le parking Colruyt, tient un stand au marché de Noël de l'Union des commerçants de St.Amé, participe avec les équipes du secteur montagne, au Festival de soupes qui se tient à Remiremont en novembre. A noter aussi la distribution des enveloppes de collecte avec le bulletin paroissial (disponibles aussi à l'entrée de nos quatre églises) et... **un numéro de téléphone pour contacter l'équipe locale : 06.26.95.10. 02.**, qui vous adresse ses vœux de bonne santé et d'espérance.

**« Ayons de grands desseins, commençons par d'humbles gestes... »**

Mgr Jean Rhodain, romarimontain, fondateur du Secours Catholique.

(1) On recherche un ou une bénévoles pour animer cet atelier cuisine.



# Associations

## UNE ROSE UN ESPOIR

L'association « Une Rose, Un Espoir » secondée par le club de motards de Vecoux a organisé comme chaque année un appel aux dons en échange de roses au profit de la Ligue contre le cancer.

En raison de la pandémie les motards n'ont pas pu faire de porte-à-porte cette année, mais ont tenu avec des bénévoles, des points fixes devant de nombreux commerces (pe-tites et grandes surfaces, boulangeries, épicerie etc...)

Cette année encore l'opération fut un succès grâce à votre générosité et a permis de remettre un chèque de 5 500 euros à la Ligue contre le Cancer, somme consacrée à l'achat de matériel médical destiné aux personnes touchées par le cancer en améliorant leur hospitalisation (pompes à perfusions volumétriques, matelas réfrigérants...).

Vos dons serviront également à financer des soins socio-esthétiques du visage et du corps après chimiothérapie qui aideront les malades à retrouver leur dignité, leur intégrité physique et psychologique.

Nous sommes persuadés que nous pourrions compter sur votre soutien lors de la prochaine opération une « Rose, Un Espoir », qui se déroulera en avril 2022.

Merci encore pour votre générosité et votre soutien.

Michèle COPPE-GOTTI  
Présidente



# Associations

## LA PAGE DU SAPEUR !

L'année 2021 se termine, voici en quelques lignes un résumé de nos activités.

### La vie de l'Amicale :

L'année 2020 s'est terminée sans activité, nouveau confinement oblige.

2021 aura permis enfin de reprendre nos rencontres conviviales après nos activités de service. Nous avons pu organiser notre Assemblée Générale le 3 octobre 2021 à la Salle des Associations pour valider les comptes et les activités de 2019 et 2020.

A cette occasion, le Conseil d'Administration a été renouvelé et voici sa composition : Président Serge FRANCOIS, Vice-Président Antonio GOMES, Trésorière-Secrétaire Valérie HARLAY et Trésorier-Secrétaire Adjoint Siré OUSMANE. Un grand merci à eux pour leur investissement au sein de notre association.

La tournée de calendriers effectuée en fin 2020, raccourcie en raison des mesures sanitaires a rencontré un vif succès auprès de vous, nous tenions à vous remercier de votre accueil (sur le pas de la porte !) et de votre générosité. Nous espérons vous avoir retrouvé pour cette nouvelle campagne qui sera terminée lors de la lecture de ces lignes.

### Les Nouvelles Recrues :

Cette année 2021, pas de recrue au niveau du centre, les démarches n'ont pas été simplifiées par les mesures sanitaires contraignantes et changeantes. Pourtant, comme nous vous le disons depuis quelques années, notre effectif est encore trop faible. Dix Sapeurs-Pompiers se rendent disponibles dès que possible pour porter secours aux administrés de VECOUX et des communes environnantes, mais cela n'est pas suffisant !

**Vous pouvez vous aussi rejoindre les rangs des Sapeurs-Pompiers des VOSGES et plus précisément le Centre d'Incendie et de Secours de VECOUX.**

Vous êtes une femme, un homme, vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes en bonne santé et vous souhaitez donner de votre temps pour aider vos concitoyens, prenez contact avec l'Adjudant-Chef Nicolas HUMMEL (06.22.03.83.62) ou un des Sapeurs-Pompiers qui vous indiquera la marche à suivre.



Bonne nouvelle ! Mélina GALMICHE, jeune habitante de VECOUX, vient de s'engager à l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Secteur de REMIREMONT pour intégrer, nous l'espérons dans trois ans le CIS VECOUX. A suivre ...

### Départ de Clément PAGEAUD :

Pour des raisons familiales, le Sapeur de Première Classe Clément PAGEAUD a demandé sa mutation à destination du CIS GOLBEY. Clément a été Jeune Sapeur-Pompier à la Section Locale de Remiremont de 2015 à 2018 avant d'intégrer le CIS VECOUX pour une période de 3 années.



Photo : Serge FRANCOIS

L'amicale et Clément ont organisé un apéritif pour fêter cette nouvelle étape dans la vie de Clément et sa famille.

Clément, un grand merci pour ton engagement, bon vent dans ton nouveau CIS et dans la poursuite de tes études !

### L'activité du CIS :

En 2020, les Sapeurs-Pompiers de VECOUX ont réalisé un total de 116 interventions, nombre conséquent qui résulte d'une forte activité liée aux nids d'hyménoptères.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2021, 59 interventions ont eu lieu, soit 3 Accidents de Voie Publique, 13 Feux, 10 Opérations Diverses et 33 Secours d'Urgence Aux Personnes. Pour cela, les Sapeurs-Pompiers locaux sont intervenus sur VECOUX et sur les communes environnantes en renfort ou en soutien et participent activement au maillage territorial des 111 Centres d'Incendie et de Secours du Service Départemental d'Incendie et de Secours des VOSGES.

Un grand merci pour la disponibilité mise en oeuvre pour participer à ces interventions.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce petit résumé de nos activités limitées et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Pour le Centre d'Incendie et de Secours,  
**Adjudant-chef Nicolas HUMMEL, Chef de Centre**

Pour l'Amicale,  
**Sergent Serge FRANCOIS, Président**



# Associations

## SOCIÉTÉ DES FÊTES

Année des retrouvailles après 18 mois de sommeil.

La société des fêtes a enfin pu reprendre ses activités et vous proposer différentes animations.

### EVENEMENTS 2021

#### NOTRE TRADITIONNEL MARCHÉ AUX PUCES DU 12 SEPTEMBRE

Dès l'aube, plus de 100 exposants (et 160 emplacements loués) prenaient possession des rues du village et installaient leurs étals. Le soleil étant au rendez-vous, les visiteurs se sont pressés tout au long de la journée pour faire de bonnes affaires et se restaurer.

#### VECOUX EN FÊTE LE 18 SEPTEMBRE

Les picosés se sont retrouvés à partir de 17h sur la place de la mairie et pour une première, «Vecoux en Fête» fût un véritable succès. Six brasseries artisanales locales ont répondu à notre invitation et pendant que les enfants s'éclataient sur un toboggan géant, les adultes ont pu déguster les différents breuvages proposés. Aux fourneaux, les membres de la société des fêtes ont préparé plus de 300 flammekueches qui ont régalé les participants sous des airs de rock distillés par le groupe Never Mind.

#### LA MARCHÉ DES ROIS DU 3 DECEMBRE

Associée à la traditionnelle marche du Téléthon, la découverte des crèches confectionnées par les picosés a été l'occasion d'une déambulation dans les rues du village. Une délicieuse soupe au potiron ainsi que des châtaignes ont été offertes à tous les participants.

Bravo à tous les artistes pour leurs créations originales.

#### LE NOËL DES ENFANTS DES ECOLES

Le jeudi 16 décembre, le clown Tof est venu amuser petits et grands lors d'un après-midi récréatif. Des friandises seront emportées par les enfants.

Evelyne PORTÉ, Secrétaire



### CALENDRIER 2022

- 22 janvier : Assemblée Générale
- 20 février : Participation à la foire aux andouilles du Val-d'Ajol
- 8 mai : Trail du tumulus
- 18 juin : Vecoux en fête
- 11 septembre : Marché aux puces

# Associations

Crèches découvertes lors du Téléthon



## SOCIÉTÉ DES FÊTES

### CHALET DE L'AVUXON

#### RÉNOVATION DU CHALET DE L'AVUXON

La sauvegarde du patrimoine local, telle est la mission que se sont fixés des membres de la Société Des Fêtes de Vecoux. Ainsi, après la réfection de la gare de Hielle au bord de la voie verte en 2019/2020, alertés par un membre du Club Vosgien, ils se sont attaqués à la remise en état du chalet forestier de l'Avuxon (lieu-dit où il a été construit).

Ce petit abri avait été érigé au début du XXème siècle par un groupe de nemrods afin de s'abriter lors de leurs longues journées de chasse. Au fil des ans il a été plus utilisé par les ouvriers forestiers, des marcheurs, ou des groupes à la recherche d'endroit tranquille afin de se retrouver, et s'est considérablement dégradé. Le travail de ces neuf bénévoles aux compétences multiples et complémentaires a été vaste : nettoyage de la toiture, peinture des huisseries et de la ferblanterie, échange complet des solives et du parquet, rhabillage extérieur, réparation et consolidation des bancs, mise en sécurité et échange du fourneau et des conduits de cheminée, drainage extérieur et réfection du parvis ce qui a représenté plus de 500 heures de travail.

De plus un nouvel ensemble table/banc pouvant accueillir douze personnes a été installé en extérieur, le tout fabriqué avec du sapin douglas ayant poussé dans la région et débité par une scierie locale.



*Bernard, Hervé, Jean-Pierre, Marc, Pascal, Philippe, René, Serge et Simon, ont consacré plus de 500 heures de leur temps libre à la réfection du chalet de l'Avuxon.*

Tous ces travaux ont été réalisés, dans une ambiance amicale et conviviale, avec le soutien matériel et financier de la municipalité, qui est propriétaire du lieu, ainsi que des dons de matériels, de particuliers ou d'entreprises locales.

A la fin des travaux, la municipalité a organisé une petite fête afin de célébrer la rénovation de ce chalet. Outre les édiles, étaient conviés, les agents ONF, les responsables du club vosgien, les employés communaux des services techniques, les responsables d'entreprises ayant apporté leur aide matérielle, et bien sûr, les neuf bénévoles qui ont œuvré à la réfection de ce petit édifice. C'est dans ce lieu de quiétude au cœur de la forêt, où la météo était fraîche, mais l'ambiance chaleureuse, que toute cette assemblée s'est retrouvée, afin d'apprécier le travail effectué et de remercier les bénévoles pour leur engagement.

**Bernard DEFRANOUX**  
*Membre de la Société des Fêtes*



## LE PAYS : INFOS SANTÉ

Une équipe de professionnels de santé vous accueille gratuitement à Remiremont pour

- Gérer votre problème de santé au quotidien**
- Disposer d'une écoute bienveillante**
- Echanger avec des personnes dans des situations similaires**
- Apprendre à vous relaxer et gérer votre stress**
- Adapter votre alimentation**
- Reprendre une activité physique adaptée régulière**

**Espace Santé du Pays**  
7 rue Georges Lang, 88200 Remiremont  
Tel : 03.29.23.40.00

Dispositif agréé et financé par le Ministère de la Santé



MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

# ESPACE SANTÉ

Allergie alimentaire - Asthme - Cancer - Diabète -  
Dermatite atopique - Surpoids - Obésité - Ostéoporose



Parlez en à votre médecin, à un professionnel de santé  
ou prenez directement contact au 03 29 23 40 00

## NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis septembre, une nouvelle version du site internet de la commune vous est proposée sur [vecoux.fr](http://vecoux.fr) ; l'occasion de faire une mise à jour et de rendre le site plus lisible.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à le faire, vous serez ainsi au courant des dernières informations de la commune (inscription anonyme : demande uniquement de votre adresse mail).

Nicole DORIDANT, 2<sup>e</sup> adjointe



Agenda

**03 DEC** Marche des Rois 03-12-2021

**16 DEC** Noël des enfants de Vecoux 16-12-2021 16h45

---

Newsletters

Indiquez votre adresse email afin de vous abonner à notre newsletter.

En renseignant votre adresse email, vous acceptez de recevoir notre newsletter par courrier électronique. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant dans un lien de désinscription dans chaque newsletter reçue.

Adresse email:

Je ne suis pas abonné

**ABONNER**



Bienvenue • Vie municipale • Vie pratique • Enfance - Jeunesse • Vie associative • Vie économique

- Localités saisonnières
- Plan de ville
- Carte touristique
- Hambonnées

**Voir plus**



Actualités

**Actualités**

- Actualités
- Noël des enfants de Vecoux  
Tous les enfants de Vecoux et leur famille sont conviés.
- Marche des Rois - Tableau  
Rhin et 300h.

# CEREMONIES HISTORIQUES

## LE 11 NOVEMBRE 2021

*Cette année, cérémonie du 11 novembre ouverte au public, en présence d'élus de Vecoux et Dommartin, du corps des sapeurs-pompiers de Vecoux et de « l'Étendard », fanfare de Dommartin et de l'AFM.*



## LE 5 DÉCEMBRE 2021

*Hommage National aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie*



# EVENEMENTS DEJA PROGRAMMES

Vous serez informés au fur et à mesure des événements dont les dates ne sont pas encore définies.

- 22 janvier  
Société des Fêtes  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
Salle des associations à 17h
- 29 janvier  
Association Saint-Louis  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
Salle des associations à 14h
- 28,29 et 30 janvier  
4,5,6,11,12,13,15,18 et 19 février  
P'tit Théâtre de Vecoux  
**REPRESENTATIONS**
- 20 février  
Vivre pour Rouler  
**LOTO DU MOTO CLUB**
- 20 février  
Société des Fêtes  
**Participation à la**  
**FOIRE AUX ANDOUILLES**  
du Val-d'Ajol
- 8 mai  
Courir Ensemble Vosges  
Société des Fêtes  
**TRAIL DU TUMULUS**
- 15 mai  
Association Saint-Louis  
**REPAS FAMILIAL**  
**A LA SALLE SAINT-LOUIS**
- 21-22 mai  
Club Vosgien  
**PRESENTATION DU CLUB**  
**LE SAMEDI**  
**MARCHE A VECOUX**  
**LE DMANCHE**
- 18 juin  
Société des Fêtes  
**VECOUX EN FETE**
- 11 septembre  
Société des Fêtes  
**MARCHE AUX PUCES**

COUVERTURE • BARDAGE • FERBLANTERIE



# VRS

INSTALLATEUR



**CHAUFFAGE**  
**DÉPANNAGE**

**SANITAIRE**  
**ENTRETIEN**

energie  
renouvelable

**RGE**

S. VUILLEMARD • 88200 VECOUX  
03 29 61 06 73 • 06 70 63 52 75 • [www.vrs.fr](http://www.vrs.fr)



## Les legs faits à la commune de Vecoux entre 1790 et 1899.<sup>1</sup>

L'attachement à notre village suscite quelquefois à la fin de sa vie, l'envie de le témoigner en faisant un legs destiné à la commune. Régulièrement des informations nous montrent des maires surpris de recevoir des legs inattendus. En 2019, le maire de Senones apprenait qu'une vieille dame léguait à la ville 800 000 euros. En 1980, une riche Américaine, faisait don à la ville de St Nicolas-de-Port de 5 millions de dollars pour la restauration de la basilique. A Vecoux également, nombreux seront les donateurs qui marqueront leur attachement au village en léguant des sommes ou des biens plus ou moins importants dont les intérêts devaient servir à soulager les nécessiteux. Beaucoup d'entre eux sont oubliés et c'est pour réparer cet oubli que nous avons entrepris d'en dresser la liste.<sup>2</sup>

### 1790. Legs Nicolas Mathieu

Né à Vecoux le 22 novembre 1714, fils de Jacques Mathieu et d'Élisabeth Colin-Mathieu, Nicolas Mathieu devient au partage des biens de ses parents le 26 avril 1752, propriétaire avec son frère Jacques d'une des 3 maisons familiales, située à Hatez ou Xatel sur la colline des Cuchérons.<sup>3</sup> Le 12 décembre suivant, il revend sa part à son frère pour semble-t-il aller résider dans une des deux autres maisons, situées lieu-dit au clos<sup>4</sup> où nous le retrouvons en 1758. En 1771, il devient propriétaire de la maison de la Grosse Hutte<sup>5</sup>, maison qu'il revend en 1776.<sup>6</sup> Dans la déclaration de ses biens en 1782 il réside à cette époque à Franould<sup>7</sup>. Le 25 octobre 1785, lorsqu'il rédige son testament<sup>8</sup>, il habite à nouveau à Vecoux et lègue un capital de 700 livres pour l'éducation des enfants pauvres de la paroisse : « art 4. Je lègue au profit des pauvres de la paroisse de Dommartin, une somme de 700 livres au cours de Lorraine qui seront placés en constitution de rente sous la prudence et direction des sieurs curés et officiers du bureau de bienfaisance du dit Dommartin pour les dites rentes être employées annuellement à payer l'école des enfants pauvres de la dite paroisse, à perpétuité ; et en cas que les dites rentes excéderaient la dite dépense, le restant sera employé à soulager les pauvres malades du même lieu, ou habiller un enfant des plus nécessiteux de ladite paroisse, attendu que mes parents seront préférés aux étrangers ». Ce capital de 700 livres, sera partagé lors de la création de la commune de Vecoux entre les deux bureaux de bienfaisance de Vecoux et de Dommartin. Nicolas Mathieu disparaît le 19 août 1790 âgé de 76 ans.

### 1808. Legs Antoine Grégoire Gérard.

Le 24 décembre 1738 naissait à Vecoux, au domicile de Joseph Gérard et de Barbe Louis<sup>9</sup>, leur dernier enfant, Antoine Grégoire Gérard. Nous ne savons que peu de chose sur lui sauf qu'en 1782, il était handicapé et ne pouvait plus cultiver ses biens : « le déclarant étant devenu hors d'état de cultiver son petit bien par une incommodité qui lui est survenue, n'a d'autres ressources que le produit de ses terres pour vivre, ce qui le met fort à l'étroit et ne subsiste qu'avec une grande économie ». <sup>10</sup> Ses parents qui étaient des notables du village avaient eu 8 enfants dont deux avaient quitté la région. Jean Baptiste était devenu procureur au conseil souverain d'Alsace à Colmar et Claude-Edmond, curé de Suarce dans le Sundgau<sup>11</sup>. A la fin de la vie de l'abbé Gérard, Antoine Grégoire le rejoignait et y terminait sa vie<sup>12</sup>. Par testament fait à Suarce le 24 octobre 1808, déposé le 25 février 1809 dans les minutes du notaire Charles-Antoine Rol de Remiremont, il faisait un legs de 600 francs à la commune de Dommartin. Les intérêts devaient être employés en faveur des enfants pauvres de la paroisse. En 1858, lorsque la commune de Vecoux sera créée, ce legs sera comme le précédent partagé entre les deux bureaux de bienfaisance de Vecoux et de Dommartin.

Sa tombe placée à côté de celle de son frère dans le cimetière de Suarce, à côté de la croix de mission, a la particularité de porter gravée dans la pierre, la première mention de Vecoux.

« Ci git Antoine Grégoire Gérard né à Vecoux en Lorraine décédé à Souarce le 24 novembre 1808 âgé de 70 ans. Requi. Scat. In Pace Amen ». <sup>13</sup>

1 Sources : AD. Vosges EDPT 508 1 Q 3, EDPT 508 2 L G, 4 O 499, EDPT 150 1 Q 1 & 2, 2 O 153-14  
 2 Nous avons écarté les différents legs faits à l'église ou à la paroisse pour ne pas surcharger cette étude.  
 3 Partage devant le notaire Laurent le 26 avril 1752  
 4 N° 562 du cadastre de 1824, minute de Richard notaire à Remiremont du 15 novembre 1758  
 5 Notaire Grandclaude le 2 octobre 1771  
 6 Notaire Grandclaude le 17 août 1776.  
 7 Arch. Muni Vecoux CC 3d  
 8 Passé devant Charles Antoine Rol notaire à Remiremont

9 Actuellement la maison située au 8 rue du centre,  
 10 Arch. Dép. Vosges EDPT 508 CC 4. Déclaration de leurs biens faite par la communauté de Vecoux.  
 11 Pour en savoir plus, voir la plaquette publiée pour les 130 ans par la commune : histoire d'une famille. « Les Gérard » de Vecoux et leurs cousins d'Alsace par G Dupré.  
 12 Madame Christine Schutz de la Poirie conserve une lettre écrite par Antoine Grégoire Gérard à son neveu Augustin ROSAYE de la Poirie datée du 31 mars 1808 dans laquelle il écrit : « Nous nous trouvons aujourd'hui dans une pauvre situation, voici trois ou quatre jours que le curé est devenu malade de son rhume ordinaire, qui est une suite du grand froid qui est survenu et qu'il a enduré en faisant l'office, à l'église. J'espère qu'avec l'aide de Dieu! Il s'en délivrera. » L'abbé Gérard décédera le 20 avril 1808.  
 13 Requiem Scat In Pace : Reposer en paix.

« ci git Claude Edmond Gérard curé de Suarce mort le 20 avril 1808 âgé de 71 ans. Chers paroissiens souvenez vous moi, je ne vous oublie pas ».

## 1833. Legs Marie Françoise Gérard

Née à Vecoux, lieu-dit les Raitières le 9 décembre 1761, fille de Joseph Gérard et de Marie Catherine Bridot, Marie Françoise Gérard était la nièce de l'abbé Gérard curé de Suarce et la sœur des abbés Ambroise et Laurent Gérard. Célibataire, elle accompagnera ses frères dans leurs différents ministères. Elle meurt au Val d'Ajol le 11 janvier 1832, village où son frère Laurent était curé. Elle lègue par testament du 25 mars 1829 une somme de 150 fr. au bureau de bienfaisance de la commune de Dommartin dont le produit était destiné au soulagement des pauvres de la commune.

## 1842. Legs Jean Baptiste Grandemange.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1795 à Dommartin, au lieu-dit les Fêches, Jean Baptiste Grandemange, célibataire et cultivateur passait le 6 décembre 1842 un acte de donation d'un champ de 10 ares 90 ca, situé lieudit à Méhapré, section de Vecoux<sup>14</sup> au profit bureau de bienfaisance de la commune de Dommartin avec entré en jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1846<sup>15</sup>. Les revenus de la location de ce champ, acheté 200 fr devaient dans l'esprit du donateur contribuer à l'amélioration du sort des indigents, à l'instruction de leurs enfants et au soulagement des pauvres. A la création de la commune de Vecoux, ce champ reviendra au bureau de bienfaisance de Vecoux. Jean Baptiste Grandemange disparaissait aux Fêches le 27 novembre 1871.

## 1846. Legs Nicolas Joseph et Jean Augustin Rosaye

Nés à la Poirie, au lieu-dit la Proye en 1773 et 1777, les deux frères, le premier maire de Dommartin en 1846 et le second ancien maire de 1817 à 1838, vont par acte passé devant De Bruyères notaire à Remiremont le 10 novembre 1843, faire donation au bureau de bienfaisance de la commune de Dommartin d'un champ de 10 ares 22 ca situé à Vecoux, lieudit à Grand Champ<sup>16</sup> (plaine de Vecoux) estimé 200 fr. Dans l'acte de donation, ils disent vouloir contribuer à l'amélioration du sort des indigents de leur commune suivant leurs facultés. Ils précisent : « le revenu annuel ou canon dudit Grandchamp sera employé chaque année [...] à l'instruction des enfants des indigents ou au soulagement des pauvres de la communes suivant que les circonstances l'exigeront ».

## 1864. Legs Auguste Vadet

Le 23 juin 1864, disparaissait à Vecoux Auguste Vadet, fabricant de tissus, âgé de 82 ans. Né le 22 septembre à Arcis sur Aube, Auguste Vadet avait rejoint vers 1815 son frère Georges négociant installé à Remiremont et fondateur en 1822 d'un tissage à bras sur le Rang Sénéchal. Vers 1827, Auguste Vadet s'établissait à Vecoux et fondait son propre tissage à bras avec des métiers installés à Nol, Franould et Vecoux et dans de nombreuses fermes. En 1840, 128 ouvriers travaillaient pour lui. Le 26 octobre 1861, il rédigeait son testament et faisait de son aîné, Étienne Augustin qui l'avait rejoint vers 1830, son légataire universel.<sup>17</sup> Après sa disparition, ce dernier informait la mairie le 28 juin qu'un don de 300 francs était fait pour les pauvres de la commune en mémoire de son frère. Son corps repose au cimetière de Vecoux à côté de celui de son frère. Avec le champ cadastré

## 1865. Legs Étienne Augustin Vadet

Le 18 novembre 1865, Étienne Augustin, frère aîné d'Auguste, disparaissait à son tour âgé de 88 ans. Ancien militaire des guerres de la révolution et de l'Empire, chef d'escadron en retraite et officier de la légion d'honneur, il avait participé pendant la révolution aux guerres de Vendée et sous l'Empire entre autres à la bataille d'Austerlitz. Célibataire, né à Arcis sur Aube le 27 février 1776, il s'était retiré à Vecoux vers 1830 pour rejoindre son frère Auguste, dans la maison qui deviendra plus tard le second presbytère de Vecoux. Dans son testament il donnait au bureau de bienfaisance de Vecoux une rente sur l'état de 100 fr pour permettre chaque année d'habiller les enfants pauvres du village. La rente de ce legs sera employée pour la dernière fois en 1954 pour habiller une jeune communiant de Reherrey. En souvenir des deux frères, la commune de Vecoux, offrira une concession perpétuelle au cimetière du village.<sup>18</sup>

## 1874. Legs Marie Sabine Louise Gérard de Franould

Née à Franould le 1<sup>er</sup> juillet 1823, fille de Nicolas-Joseph Gérard et de Marie Victoire Louis, Marie Sabine Louise Gérard rédigeait le 4 avril 1858 un testament passé devant François Émile Richard notaire à Remiremont où, parmi les différentes dispositions figurait un legs de 1000fr à partager entre les bureaux de bienfaisance des communes de Dommartin et de Vecoux. A cette somme, un don supplémentaire de 500 fr était fait au profit de la commune de Vecoux pour l'aider dans la construction d'une église. Morte à Franould le 16 juin 1874, Jean-Joseph Conraud maire de Vecoux, par acte passé le 20 juillet 1875 devant Jean-Louis Henry notaire à Remiremont, acceptait le don de 500 fr fait au profit du bureau de Bienfaisance. Nous ne savons pas si les 500 fr donnés pour la construction de l'église figurent dans la liste des souscriptions lancées en 1857.

14 Cadastré n° 726 D sur le cadastre de 1824 (consultable sur le site des archives départementales), ce champ fait partie avec le n° 731D des deux terrains qui seront attribués au bureau de bienfaisance de la nouvelle commune de Vecoux en 1858.

15 Acte passé devant Jean François Luc de Bruyères notaire à Remiremont.

16 Cadastré 731D sur le cadastre napoléonien, il sera loué au prix annuel de 12 fr le 10 novembre 1847 pendant 9 ans à Jean Pierre Nurdin cultivateur à la Petite Hutte.

17 Passé devant Alexandre Dominique Joseph Pleux notaire à Remiremont.

18 Délibération du conseil municipal de Vecoux du 10 février 1898.

# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

- **BUREN Côme**, Claude, Gilles né le 2 janvier 2021  
à Remiremont de BUREN Kévin et de PETITJEAN Sylvaine
- **VAUTRIN Clémence**, née le 8 avril 2021  
à Remiremont de VAUTRIN Julien et de CREUSOT Mélanie
- **ZAËGEL Camille**, Lucien né le 16 juillet 2021  
à Remiremont de PIERRE Thomas et de ZAËGEL Alice
- **GERARD Mylène**, Lereline née le 17 juillet  
à Remiremont GERARD Antony et MARTIN Emilie



## DECES

- **M. DIETSCH Patrick** le 27 février 2021 à Vecoux
- **M. CLEMENT Jean-Jacques** le 4 mai 2021 à Nancy
- **M<sup>me</sup> CLAUDE PIERRE Germaine** le 19 mai 2021 à Vecoux
- **M<sup>me</sup> LAMBERT Thérèse Marie** le 24 août 2021 à Remiremont
- **M. REDOUTE Robert**, Jean, Claude le 13 septembre 2021  
à Epinal
- **M. ANTOINE Camille** Albert le 27 octobre 2021 à Eloyes
- **Mme DUCHENE Marie-Hélène** le 24 décembre 2021, à Epinal

## MARIAGES

- **BECKAÏ Steve Mary** et **DURAIN Ingrid Véronique**  
le 31 juillet 2021
- **MANDELAIRE Bruno** et **TARON Jeanne Léa**  
le 18 septembre 2021



[www.fabricedurain.fr](http://www.fabricedurain.fr)

Restaurant

**Fabrice DURAIN**  
15 rue du Centre  
88200 VECOUX  
Tél. 03 54 80 05 32  
[contact@fabricedurain.fr](mailto:contact@fabricedurain.fr)  
[www.fabricedurain.fr](http://www.fabricedurain.fr)

Restaurant  
Chef à domicile  
Cours de cuisine  
Séminaires  
Traiteur gastronomique

# ADRESSES UTILES

## MAIRIE

11 Rue du Centre  
88200 VECOUX  
Tél. 03 29 61 06 14

Service de l'eau :  
06 10 66 53 08  
mail : mairie@vecoux.fr

Heures d'ouverture :  
Les lundi, mardi et jeudi de  
10h à 12h et de 16h à 18h  
Le mercredi : de 14h à 18h  
Le vendredi : de 10h à 12h  
et de 16h à 17h  
Le samedi : de 9h à 12h

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 29 61 09 40  
Heures d'ouverture :  
Lundi - Mardi - Jeudi -  
Vendredi - Samedi :  
de 9h 30 à 12h  
Mercredi de 14 h à 16h 30.

## ECOLE DES SOURCES

Tél : 03 29 61 07 13  
ce.0880884@ac-nancy-metz.fr  
7 rue du Centre  
88200 Vecoux

## GARDERIE PERISCOLAIRE

Garderie / Cantine  
Tél. 03 29 61 07 13  
Matin de 7h10 à 8h30  
Midi de 11h30 à 13h30  
Soir de 16h30 à 18h40

## MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE

« LES PETITS OISILLONS »  
Tél : 07 69 08 19 70  
lespetitsoisillons@outlook.fr  
7 rue de la Cure  
88200 Vecoux

## MÉDIATHÈQUE

Tél : 03 29 22 61 08  
11 rue du Centre  
88200 Vecoux  
Mercredi : 9h30 – 12h

## ORDURES MENAGERES

Collecte le jeudi dès 5 h pour  
les ordures ménagères (les  
sortir la veille au soir).  
Ramassage des sacs jaunes le  
jeudi dès 5 h  
(les sortir la veille au soir).  
Pour les gros objets, tél. ...  
pour réserver un passage.

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

La Couare  
88200 St Nabord  
Tél. 03 29 23 90 29  
Heures d'ouverture :  
du lundi au jeudi  
de 14h à 19h  
Vendredi et Samedi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 19h.  
Dimanche de 8h à 12h.  
Du 1er novembre  
au 28 février, la fermeture  
est avancée à 18h.

## PRESSE LOCALE

Vosges Matin Remiremont  
Tél. 03 29 62 04 03  
L'écho des Vosges  
François VANNSON  
Tél. 06 42 98 76 03

## POMPIERS

Tél. 18  
Responsable local :  
Mr. Nicolas Hummel  
Centre de secours Remire-  
mont Tél. 03 29 23 18 18

## GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigade  
Eloyes / Remiremont / Le Val  
d'Ajol  
Dépôt de plainte uniquement  
à Remiremont  
Tél Remiremont :  
03 29 62 09 49

## SAMU

Tél. 15 ou 112

## EDF-GDF Service Vosges

Dépannage gaz :  
Tél. 0800 47 33 33  
Dépannage électricité :  
Tél. 09 72 67 50 88  
Accueil clientèle particuliers  
Tél. 08.10.04.03.33

## INFIRMIERE D.E.

Saint DIZIER Marie Christine  
SEHR Charlotte  
Téléphone : 03 29 26 50 47  
le n° du fixe renvoie  
automatiquement l'appel sur  
le portable de l'infirmière de  
garde

## HOPITAL de REMIREMONT

Tél. 02 29 23 41 41  
(standard)  
Urgences : composer le 15

## D.V.I.S.

Tél. 03 29 62 25 45  
Assistante sociale  
17 Rue Paul Doumer  
88200 REMIREMONT

## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Tél. 03 29 62 04 90  
Conseillère pour  
la protection sociale  
Bureau MSA  
3 Rue de la Mouline  
88200 REMIREMONT

## OFFICE NATIONAL DES FORETS

Triage de Vecoux  
M. THIAVILLE Philippe  
4 route de Pécavillers  
88120 LE SYNDICAT  
O.N.F. Remiremont  
Tél. 03 29 62 44 90

## TRESORERIE de REMIREMONT

Tél. 03 29 23 44 44  
15 rue Paul Doumer  
88200 REMIREMONT

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Tél. 3646  
18 Rue Capitaine Flayelle  
88200 REMIREMONT

## PREFECTURE DES VOSGES

Tél. 03 29 69 88 88  
Place Foch- BP 586  
88021 EPINAL Cedex

## CENTRE DES IMPOTS

Tél. 03 29 23 44 44  
15 Rue Paul Doumer  
88206 REMIREMONT Cedex

## POLE-EMPLOI

lieudit le Gros Chatelet Gare  
88205 REMIREMONT CEDEX  
Horaires d'ouverture  
Du Lundi au Mercredi :  
de 8h15 à 16h15  
Le Jeudi : de 8h15 à 12h00  
Le Vendredi : de 8h15 à 15h30  
Contacts : Téléphone : 3949  
(coût d'une communication  
normale depuis un mobile) .  
Télécopie :  
+33 3 29 62 09 24.  
www.pole-emploi.fr/accueil

## VOSGES INFO SENIOR

Tél. 0810 88 60 00

## A.D.M.R.

Aide à Domicile  
en Milieu Rural  
9, rue de l'église  
à Rupt sur Moselle  
Tél. 03.29.28.67.12

## A.D.A.V.I.E

20 Rue des Etats-Unis  
88000 Epinal.  
Tél. 03 29 35 23 06  
Remiremont  
Tél. 03 29 22 19 77

## A.V.I.A.L.

Association Vosgienne  
d'Information et d'Aide  
au Logement  
34, rue André Vitu  
88026 EPINAL Cedex  
Tél. : 03 29 82 20 68  
Fax : 03 29 31 17 27  
a.v.i.a.l@wanadoo.fr  
www.avial.fr

## PAROISSE

St-Amé des Trois Vallées  
M. l'abbé Piotr WILK  
TEL : 06 88 76 35 56  
Permanence à la cure de  
Vecoux tous les samedis  
de 10h à 11h, ou s'adresser  
à : Mme PERRIN Andrée  
Tél. 03 29 61 09 42

## BUREAU DU SERVICE NATIONAL

Adresse postale :  
Case Officielle 40032 -  
54035 NANCY Cedex  
Adresse géographique :  
80 Rue Sergent Blandan  
Caserne Vernea  
54000 NANCY  
Ministère de la Défense :  
www.defense.gouv.fr

## C.L.I.C.

Centre Local d'Information et de  
Coordination Gériatrique  
Tél. 03 29 62 10 75  
8 Place Henri Utard  
88200 REMIREMONT

## SYNDICAT INTERCOM- MUNAL À VOCATIONS MULTIPLES

Tél : 03 29 61 06 14  
sivom@remiremont.fr  
11 rue du Centre  
88200 Vecoux

## VOSGES MATIN

Bernard DEFRANOUX  
06 81 86 35 77  
bernard.defranoux@wanadoo.fr

## COMMANDES GROUPÉES DE FIOUL

Nous souhaitons vous proposer de mettre en place dans le village des commandes groupées de fioul domestique afin d'obtenir des tarifs préférentiels. Si vous êtes intéressés par cette offre, merci de contacter Evelyne Porté au 06.30.79.04.99 ou evelyne.porte88@gmail.com





**VECOUX** 2022